

Consignes visites et accès

FAM “Les Jardins de la Clairière”

Visites : consignes proches & accès

Version : 1.0 — Date : 15/01/2026

Horaires de visite

- **Tous les jours** : 10h00 – 18h30
 - **Hors horaires** : possible sur demande au cadre / accueil (*selon situations et organisation*)
-

Accès à l'établissement

- **Entrée principale** par l'accueil
 - Merci de **vous signaler à l'accueil** lors de votre première visite (*et/ou si vous n'êtes pas connu de l'équipe*)
-

Recommandations importantes

Respect du rythme et des besoins de la personne accompagnée

- Certaines personnes peuvent se fatiguer vite (fatigue physique, cognitive ou sensorielle).
→ privilégier des visites **courtes** si besoin, avec des pauses.
- Adopter un **ton calme** et éviter les sollicitations multiples (plusieurs personnes qui parlent en même temps).
- Demander si la personne **souhaite être visitée à ce moment-là** :
→ *la visite doit rester un choix, dans la mesure du possible.*
- Si la personne a des sensibilités particulières (bruit, lumière, contact), merci d'en tenir compte.

Pendant les repas

- Les visites sont possibles, mais nous conseillons de laisser la personne **manger dans le calme**, surtout si elle a besoin d'aide, de temps, ou d'une attention particulière (textures, déglutition, fatigue).

✓ Pendant les soins / activités / temps de repos

- Si la personne est en soin, en activité, fatiguée, anxieuse ou en surcharge sensorielle,
l'équipe peut proposer un **autre moment** de visite, plus favorable.

Objets / nourriture apportés

Merci de demander à l'équipe avant d'apporter certains aliments ou boissons, afin de respecter les prescriptions et les risques éventuels (déglutition, textures, régimes, diabète, allergies, interactions...).

En cas de question ou d'inquiétude

- **Accueil** : poste 100
- **Cadre / IDEC** : poste 230
- **Poste infirmier** : poste 220